

SECTION SPORTIVE HANDBALL

Tu es licencié(e) dans un club de Handball ?

Tu rentres au collège S. Allende en septembre ?

**Tu es élève de CM2 et tu aimerais découvrir ou pratiquer le
Handball ?**

**Tu ne dépends pas du collège S. Allende mais tu pratique le
Handball en club ?**

Cette brochure peut t'intéresser

Présentation Générale

Depuis 2006, le Collège S. Allende, en partenariat avec le CSBJ Handball, permet aux jeunes joueurs de Bourgoin et des alentours de concilier scolarité et pratique approfondie du Handball grâce à la section sportive Handball. De la 6^{ème} à la 3^{ème} au collège S. Allende, puis possibilité de poursuivre au Lycée L'oiselet.

- **L'objectif de ces classes :**

« Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire ».

Ces élèves sont regroupés dans une même classe, et le professeur d'EPS, professeur principal, assure le suivi scolaire. La formation de Handball est assurée conjointement par le CSBJ Handball et par un enseignant d'EPS du collège à raison de **3 heures par semaine**.

◇ 14 places sont ouvertes pour les élèves (filles et garçons) actuellement en CM2

- **Conditions pour une demande d'inscription :**

- Etre inscrit au collège S. Allende à la rentrée (**collège de secteur ou demande de dérogation**)
- S'engager à suivre les entraînements de Handball durant toute l'année scolaire à raison de 3 heures par semaine
- S'engager à prendre une licence UNSS au sein de l'association sportive du collège (**au prix de 20 euros/ gratuit pour les élèves ayant une licence au CSBJ Handball**) avec participation aux activités sur l'année les mercredis après-midi. Possibilité de régler avec la carte Tatum Isère.

- **Modalités de recrutement :**

- Réussir les tests d'aptitudes physiques et techniques de Handball
- Présenter un niveau scolaire et une santé permettant d'envisager une scolarité normale avec des heures de pratiques physiques supplémentaires (3 heures hebdomadaires). En cas d'admission, fournir un certificat médical établi par un médecin du sport.
- Les candidatures d'élèves évoluant en club de Handball seront prioritaires

- **Calendrier :**

Dossier de candidature : **s'inscrire avant le 28 Avril 2023 en remplissant la fiche de candidature ;** l'adresser à Mme MICHA et l'a renvoyer au secrétariat du collège S. Allende ou auprès de votre directeur d'école primaire.

Test d'aptitude physique : **Mercredi 03 Mai 2023 à 13h30** au gymnase Brahim Asloum à Bourgoin Jallieu.

Si votre enfant ne dépend pas du secteur de recrutement du collège S. Allende : la commission de sélection fournira un courrier en cas d'avis positif à donner avec la demande de dérogation. Pensez à faire une demande de dérogation auprès de la DSDEN 38.

Si votre enfant dépend du secteur : vous recevrez une réponse avant la rentrée par voie postale.